

CONCOURS «LA NATURE ET VOUS»

Règlement

1. Généralités

La Ville de Lormont organise, à l'occasion du Festival de la Fête de la Nature, un concours photographique sur la nature, dans le cadre de son magazine bimestriel « Lormont actualités ». La participation au concours est totalement gratuite.

2. Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les Lormontais. Les moins de 18 ans devront faire contresigner le coupon-réponse par leur parent ou tuteur légal. La participation est limitée à une candidature par personne pour le concours «la nature et vous». Le coupon-réponse doit être intégralement rempli, de manière lisible et intelligible. En cas d'envoi par courriel, le titre de la photo, le nom, le prénom, l'adresse, le numéro de téléphone ainsi que le courriel du participant doivent être précisés.

3. Format des photographies

Les photographies devront être imprimées au format A4 et non -pliées pour l'envoi par courrier. En cas d'envoi par courriel, il est demandé aux participants de fournir une photographie d'une qualité exploitable sur un format A4.

4. Délais de participation

Les réponses sont à retourner au service communication de la mairie de Lormont avant le vendredi 15 mai 2009.

5. Gagnants

Les gagnants seront départagés par les votes des visiteurs sur le stand de la ville, durant le Festival de la Fête de la Nature. En cas d'égalité, les photographies seront départagées par un jury constitué d'élus et de fonctionnaires de la ville qui n'auront pas connaissance des noms des participants au moment de se prononcer.

6. Droits

Les photographies envoyées dans le cadre du concours deviennent propriété de la mairie, qui pourra en faire librement usage. Elles seront visibles sur le stand de la commune lors du Festival de la Fête de la Nature, les 16 et 17 mai 2009. Les candidats certifient être les auteurs des productions envoyées.

7. Dotations

Les lots seront constitués, au choix, de deux places de spectacles ou de dix entrées à la piscine.

8. Publication

Les noms des gagnants pourront apparaître (sans adresse, ni téléphone, ni courriel) dans le magazine «Lormont actualités» et sur le site internet de la ville.

9. Règlement

La participation au concours du bimestre implique la pleine acceptation du présent règlement sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Le règlement est consultable au service communication de la mairie, sur le stand de la ville lors du Festival de la Fête de la Nature les 16 et 17 mai 2009 et sur le site internet de la ville : www.ville-lormont.fr